

L'Albenc



N°69 Avril 2012

Éditorial

Pour plus d'infos, RDV sur :
albenc.sud-gresivaudan.org

Après la rigueur du budget 2011, le Conseil municipal a établi un budget 2012 raisonnable et tourné vers l'avenir. Raisonnable et prudent parce que nous restons confrontés à la crise économique et financière, parce que nous devons faire face aux prochaines échéances. Tourné vers l'avenir avec l'extension de la cantine scolaire et la réhabilitation du centre bourg.

Enfin, ce projet du centre bourg prend forme ! Les travaux attendus depuis des mois ont commencé. Rien ne s'oppose plus à ce que, dans dix huit mois environ, l'Albenc présente un nouveau visage. Cette opération permettra de rénover le centre du village et d'améliorer la sécurité. Elle permettra également de redynamiser les commerces et la vie de la commune.

Un budget annexe est consacré à la réalisation de cette opération. En 2012, il s'équilibre en investissements à la somme de 1 700 129 €. **Bonne nouvelle : la subvention de 250 000 €** sollicitée auprès de l'Etat dans le cadre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) vient de nous être attribuée. Au total, c'est 593 780 € de subventions qui ont été mobilisées. Le financement sera complété par un excédent antérieur reporté de 157 872 €, la vente d'une partie des appartements à hauteur de 650 464 €, et une ligne de préfinancement de

298 013 € en attendant la vente des derniers logements.

La vente des appartements et la location des commerces permettront de réaliser « une opération blanche » pour la commune. Le montant des loyers couvrira le remboursement des annuités du prêt. Pour assurer l'équilibre de la section de fonctionnement du budget des commerces, 67 144 € de subvention seront versés par le budget principal.

Par ailleurs, les dépenses indispensables au bon fonctionnement de la commune et le programme d'investissements n'ont pas été négligés. Vous trouverez une présentation détaillée du budget général en pages intérieures. Dès cette année, grâce aux premières ventes d'appartements, à la location du cabinet dentaire, du local de la poste et à une légère augmentation des taux d'imposition (2,50 %), notre situation financière pourra s'améliorer et se stabiliser. Soyez assurés que tout le Conseil Municipal s'y emploie activement.

Albert BUISSON et Henri CAZES

BONNE RETRAITE BERNARD !



Qui n'a jamais eu recours aux services de notre agent communal **Bernard Pinet** ? Il a intégré notre commune en 1985, après avoir travaillé dans des entreprises de plomberie, de chauffage et de charpente.

Après plus de 25 années de bons et loyaux services à l'Albenc, il fait valoir ses droits à une retraite bien méritée, à partir du 9 juillet.

M. le Maire et le Conseil Municipal le remercient pour tout le travail accompli, toujours avec le sourire. Bricolage, pétanque, voyages, nous sommes persuadés qu'il saura profiter d'une longue et heureuse retraite !

Pour seconder Claude Fournier, le Conseil Municipal a décidé de recruter un agent polyvalent, en contrat à durée déterminée.

Sommaire

- ✓ Écho du Conseil, Élections p. 2
- ✓ Défibrillateur, 3 bonnes raisons... déchets p. 3
- ✓ Budget 2012 p.4/5
- ✓ Recycl'éco, Job Dating Alternance, ARIA p. 6
- ✓ Alby, Cars vers Voiron, Rentrée Scolaire p. 7
- ✓ Interview C.Mathieu, Bravo les Fox ! p. 8

Calendrier des Manifestations

L'Albinoise course roller

Samedi 21 avril 2012

Élections présidentielles

1er tour : Dimanche 22 avril 2012 de 8h à 18h00

2ème tour : Dimanche 06 mai 2012 de 8h à 18h00

18^e vente de fleurs, de légumes, d'aromates

organisé par le Sou des écoles

Dimanche 29 avril 2012

Expo Pastel et Dessin

Samedi 5 et Dimanche 6 mai 2012

Élection législatives

1er tour : Dimanche 10 juin 2012 de 8 h à 18h00

2ème tour : Dimanche 17 juin 2012 de 8h à 18h00

Kermesse de l'école de la Lèze

organisé par le Sou des écoles

Vendredi 15 juin

Feux de la St-Jean

organisés par la MJC

Vendredi 22 juin 2012

Tournoi roller

Dimanche 24 juin 2012

Journée basket

Samedi 30 juin 2012

Festival de l'avenir au naturel

organisé par Espace Nature Isère

Samedi 1er et Dimanche 2 septembre 2012



Échos du Conseil Municipal

SÉANCE DU 19 DECEMBRE 2011

Projet de maintien et de revitalisation des commerces

Le Conseil approuve le projet et son plan de financement. Il considère que le projet respecte les critères d'éco-conditionnalité fixés par le département. Le Conseil sollicite auprès de l'Etat, dans le cadre de la dotation d'équipement aux territoires ruraux (DETR), une subvention plafonnée se montant à 250 000 €.

Renouvellement de la convention avec la SPA

Adoption de la convention de fourrière complète présentée lors du Conseil Municipal du 28 juin.

Raccordement électrique de la rue du Sablon sur le poste du stade

En raison des futurs travaux sur la place Jean Vinay, il est nécessaire de soulager la ligne électrique qui dessert le village à partir du transformateur de la poste. Le montant total des travaux serait de 100 000 € TTC, subventionnés à hauteur de 65%. La maîtrise d'œuvre de l'opération est confiée à la société ECE.

SÉANCE DU 27 FEVRIER 2012

Budget annexe des commerces

Le Conseil approuve à l'unanimité le compte administratif 2011 conforme aux résultats du compte de gestion établi par le Percepteur. Le budget primitif des commerces est approuvé. Il s'équilibre à la somme de 1 700 129 € en section d'investissement.

Point sur les travaux :

Après les études de sol, de nouveaux

plans sont établis. Ils prennent en compte les difficultés liées aux fondations du bâtiment voisin (bureau de tabac). Les travaux doivent reprendre dans le courant du mois d'avril.

Budget général (compte administratif)

Le Conseil examine et approuve à l'unanimité le compte administratif 2011, conforme aux résultats du compte de gestion établi par le Percepteur.

Motion de soutien pour l'ouverture de l'extension de la voie spécialisée sur l'A48

Compte tenu de la coupure pour électrification de la ligne ferroviaire Valence-Grenoble, du chantier des lignes du Tram et de l'augmentation du trafic généré par les cars de substitution et les véhicules individuels, le Conseil adresse une motion à M. le Préfet de l'Isère et au Président du Conseil Général pour obtenir l'ouverture anticipée de la voie spéciale partagée sur l'A 48 entre Voreppe et St-Egrève.

SEDI (Syndicat des Energies du Département de l'Isère)

- Mise à disposition du réseau d'électricité communal au SEDI, remplaçant l'ancien syndicat d'électricité (SE 38). Le Conseil accepte le transfert de compétence et la mise à disposition des biens et des réseaux au SEDI pour ce qui concerne les travaux d'énergie.

- Nomination de deux délégués communaux auprès du SEDI :

- Titulaire : Gérard Cambon
- Suppléant : Albert Buisson

SÉANCE DU 12 MARS 2012

Budget général 2012

Voir le détail dans les pages intérieures consacrées au budget.

Augmentation horaire de l'adjoint d'animation

Pour soulager l'ATSEM et améliorer la préparation de la cantine scolaire, l'adjoint d'animation viendra assurer un service supplémentaire de 10H30 à 11H30 à compter du 1er avril.

Gaz de schiste

M. Cazes propose une délibération contre le projet de prospection et d'extraction de gaz de schiste. Le permis demandé sur la zone de Montfalcon (5792 km²) concerne une grande partie de l'Isère dont la commune de l'Albenc. La majorité des conseillers souhaite mieux connaître les risques encourus avant de prendre une décision lors du prochain conseil.

Utilisation d'un terrain situé sur la commune de l'Albenc pour la pratique de trial

Un terrain situé près du pont de St-Gervais sur la rive gauche de l'Isère, sur la commune de l'Albenc, terrain propriété de la commune de St-Gervais, a été aménagé pour la pratique du vélo trial. M. le Maire envisage la signature d'une convention entre la commune de l'Albenc, la commune de St-Gervais et les associations utilisatrices.

Les compte-rendu administratifs complets des Conseils Municipaux sont consultables :

- sur le tableau d'affichage de la mairie,
- sur le site : albenc.sud-gresivaudan.org

Élections 2012 et vote par procuration

Au printemps 2012, quatre dimanches seront consacrés aux élections. L'élection du Président de la République est prévue les dimanches 22 avril et 6 mai 2012.

Les élections législatives se dérouleront les dimanches 10 et 17 juin 2012.

Le bureau de vote de l'Albenc (à la Mairie) sera ouvert sans interruption de 8h à 18h.

Si vous ne pouvez pas venir voter, il vous est possible d'utiliser le VOTE PAR PROCURATION afin de vous faire représenter par un électeur de votre choix. Celui-ci doit être inscrit sur les listes électorales de la Commune et ne peut détenir qu'une seule procuration établie en France (deux, si l'autre procuration a été établie à l'étranger). Vous devez l'avertir de la procuration car il ne recevra aucun document. Il devra se présenter à votre bureau de vote et votera en votre nom.

Où faire établir la procuration :

L'établissement de la procuration est gratuit et se fait à la gendarmerie où vous devez vous rendre en personne muni d'une pièce d'identité et des informations suivantes concernant la personne choisie pour voter à votre place : nom de famille, nom d'usage, prénom(s), adresse et date de naissance.

Si votre état de santé ne vous permet pas de vous déplacer, vous pouvez demander qu'un personnel de police se déplace à votre domicile pour établir la procuration. La demande doit être faite par écrit et accompagnée d'un certificat médical ou justificatif d'infirmité.

Motifs de l'absence :

Les raisons de votre absence devront être précisées par une simple déclaration sur l'honneur prévue sur le formulaire. Il n'y a pas de justificatif supplémentaire à fournir. Les motifs acceptés sont les suivants : vacances, obligations professionnelles, état de santé ou inscription sur les listes électorales d'une autre commune

que celle de résidence.

Délais :

Les démarches doivent être effectuées le plus tôt possible pour tenir compte des délais d'acheminement et de traitement de la procuration en mairie. En principe, une procuration peut être établie jusqu'à la veille du scrutin, mais le mandataire risque alors de ne pas pouvoir voter si la commune ne l'a pas reçue à temps.

Durée de validité :

En principe, la procuration est établie pour une élection, pour un seul ou les deux tours de scrutin. Elle peut aussi être établie pour une durée déterminée d'une durée maximale de un an (trois ans pour les électeurs résidant à l'étranger). Une procuration peut être résiliée à tout moment.





Défibrillateur : Mode d'emploi

Qu'est qu'un DAE ?

C'est un défibrillateur Automatique Externe.

Où est-il ?

Contre le mur du local communal en pierre à côté de la Salle des fêtes au pied de l'école.

En cas d'ouverture, une alarme se met en route et sonne.

A quoi sert-il ?

Le cœur est un muscle. En cas d'arrêt cardiaque, il se met en fibrillation et ses contractions ne sont plus efficaces. Le défibrillateur va permettre de faire cesser la fibrillation et permettre au cœur de repartir.

Pour qui ?

Pour une personne de + de 8 ans ou + de 25 kg. Les électrodes ne sont pas adaptées pour les enfants plus petits.

Quand doit-on l'utiliser ?

Quand une personne fait un malaise et ne respire plus (pas de souffle, poitrine immobile).

En cas de doute ?

Ne vous inquiétez pas la machine est automatique. Des instructions vocales claires également écrites sur un écran guident l'utilisateur. L'appareil analyse le rythme cardiaque et reconnaît à quel moment délivrer ou ne pas délivrer le choc.



APPELER LE 15
DEMANDER DE L'AIDE
COMMENCER LE MASSAGE CARDIAQUE
ENVOYER QUELQU'UN CHERCHER
LE DÉFIBRILLATEUR

Que dit la machine ? les différentes étapes

- APPELER LE 15 IMMEDIATEMENT
 - DENUDER LA POITRINE, ENLEVER LES VETEMENTS (ciseaux fournis dans la petite trousse)
 - POSER LES ELECTRODES (explications et dessin) (raser l'excès de poils au besoin)
 - ANALYSE DU RYTHME (ne pas toucher le patient)
 - ECARTEZ VOUS : CHOC (si besoin) 3,2,1, CHOC
 - MASSAGE CARDIAQUE : 30 COMPRESSIONS, 2 INSUFFLATIONS (guidé par la machine : cadence, nombre, position + masque bouche à bouche dans petite trousse)
- Après 2 minutes de massage, la machine analyse de nouveau le patient et peut vous indiquer de choquer à nouveau.
Continuer le massage cardiaque jusqu'à l'arrivée des secours (Le bouche à bouche est facultatif).

Précautions d'emploi :

- Poser les téléphones mobiles ou sans fil à + d'1 mètre du défibrillateur.
- Ne pas laisser le patient dans un endroit mouillé ou sous la pluie.
- Ne pas laisser le patient sur une plaque en fer .

3 bonnes raisons d'adhérer à notre mode de gestion des déchets

MIEUX TRIER

Le contenu des bacs verts, jaunes et bleus est racheté par des entreprises qui les transforment et les valorisent. **Ces recettes participent à équilibrer le budget du SICTOM et donc à réduire nos factures.** Malheureusement toute poubelle jetée dans nos bacs de tri entraîne un refus de la totalité du camion qui se présente à l'usine de recyclage. **Tout objet indésirable nous pénalise et augmente nos factures.**

TRIER A LA SOURCE

Afin de ne pas augmenter vos déchets ménagers, vous pouvez lors de vos achats, privilégier les ventes à la coupe, les achats en vrac, les produits avec emballages recyclables ou réduits, les produits sans suremballage.

DÉPOSER LES SACS DANS LES MOLOKS

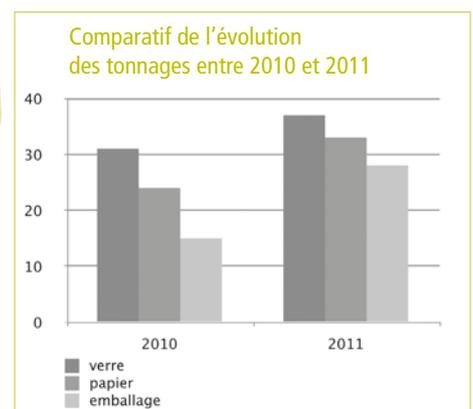
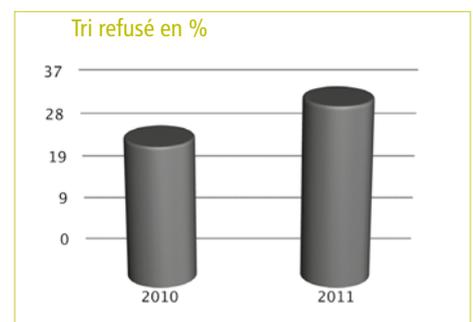
L'économie que croient réaliser ceux qui se débarrassent de leur poubelle autrement est insignifiante. Quelque soit le nombre de sacs déposés, vous acquittez la part fixe par foyer (110 €), par habitant (11€) et 6 sacs facturés d'office (4€50), soit 156,50€ pour un foyer de 3 personnes par exemple.

Sachant que le dépôt moyen est de 12 sacs par personne et par an, ce seront 6 sacs facturés en plus au final... C'est à dire $6 \times 0,75 = 4,50$ € par personne et par an.

**Cette somme vaut-elle d'aller à l'encontre du système de collecte ?
Car au final, en triant bien, c'est vous qui êtes gagnant!**

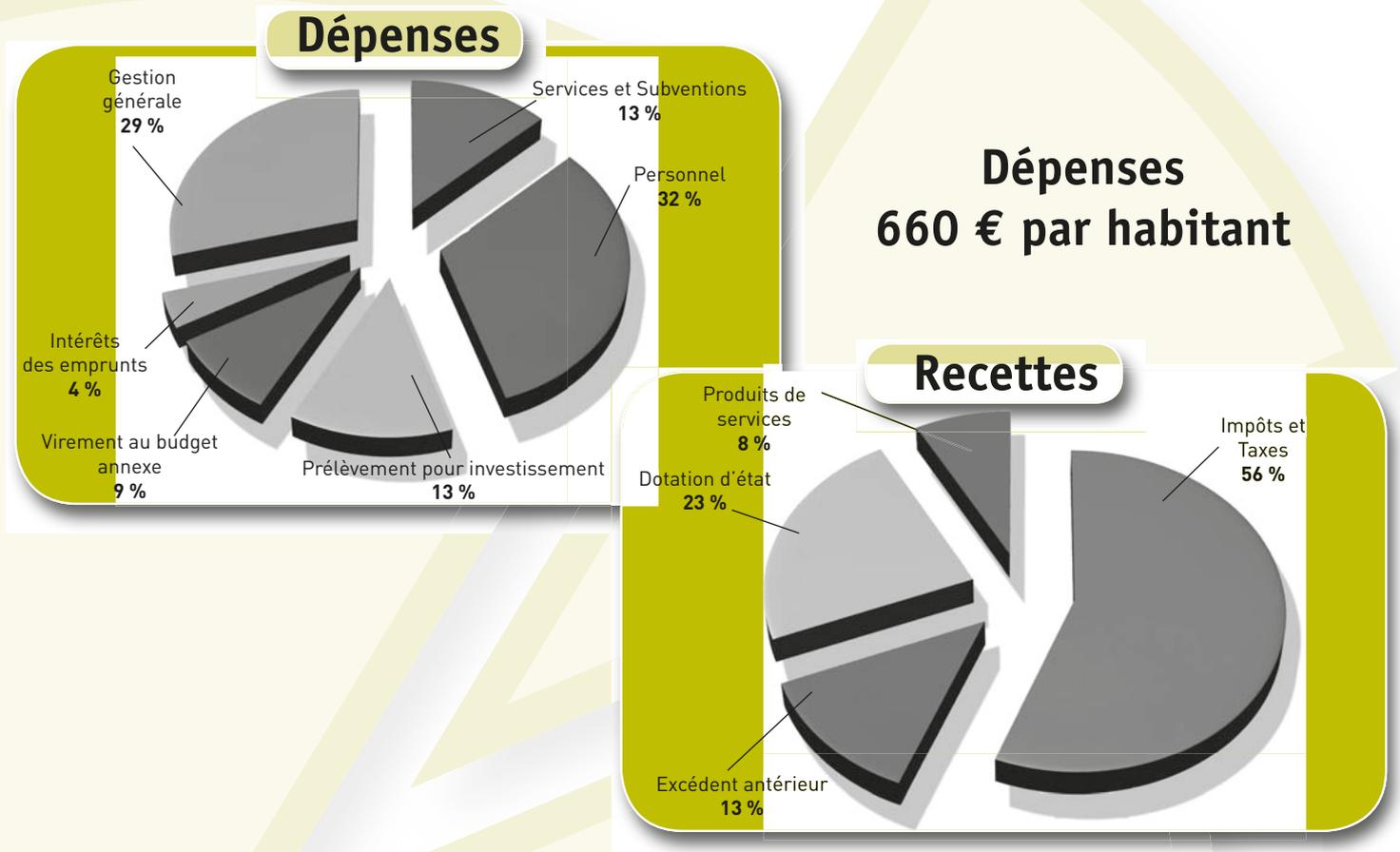
Tout cela demande un effort certain d'adaptation mais ces gestes finissent par devenir naturels. Vous avez acheté des ampoules basse consommation, éteint les lumières inutiles, réduit votre consommation d'eau.

Le tri relève de la même démarche, pour préserver l'environnement et pour maîtriser le coût de gestion de vos déchets .



BUDGET 2012

SECTION DE FONCTIONNEMENT



Des dépenses de fonctionnement en progression sensible

Elles ont été augmentées pour faire fonctionner la commune dans les meilleures conditions possibles. Un effort particulier a été consenti pour la dotation scolaire. Le montant des fournitures passe de 38 à 42€ par enfant (+10%). Une somme de 1200 € a été allouée à l'école pour des dépenses d'investissement : manuels, petit matériel,...

Une gestion rigoureuse devrait permettre, comme en 2011, de contenir les dépenses de fonctionnement en dessous du montant total prévu.

Des taxes d'imposition en hausse

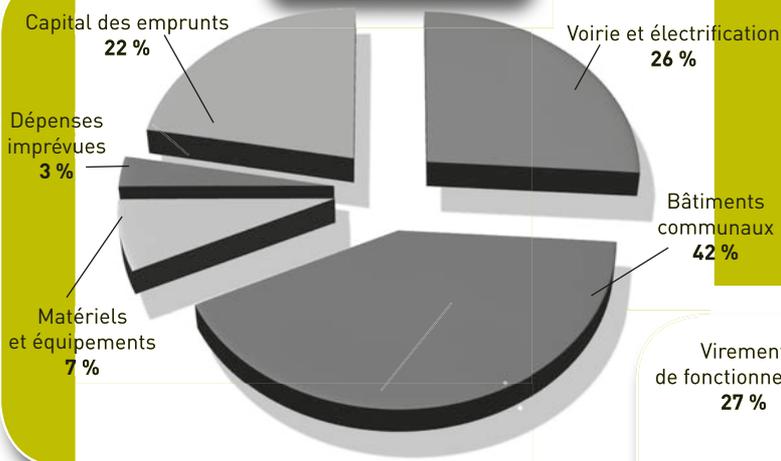
Elles progressent cette année encore de 2,5%. Nos taxes communales restent tout de même inférieures à la moyenne des taxes des communes au niveau départemental. Cette augmentation représente pour chacun d'entre nous un effort important. Effort qui permet de faire face au financement du projet des commerces et des logements.

TAXES	TAXES COMMUNALE 2011	TAXES COMMUNALE 2012	TAUX MOYENS AU NIVEAU DÉPARTEMENTAL	PRODUIT FISCAL ATTENDU EN €
Habitation	9,83	10,08	21,17	105 437
Foncière sur les Propriétés bâties	17,64	18,08	27,27	136 721
Foncière sur les Propriétés non bâties	51,84	53,14	60,07	36 082

BUDGET 2012

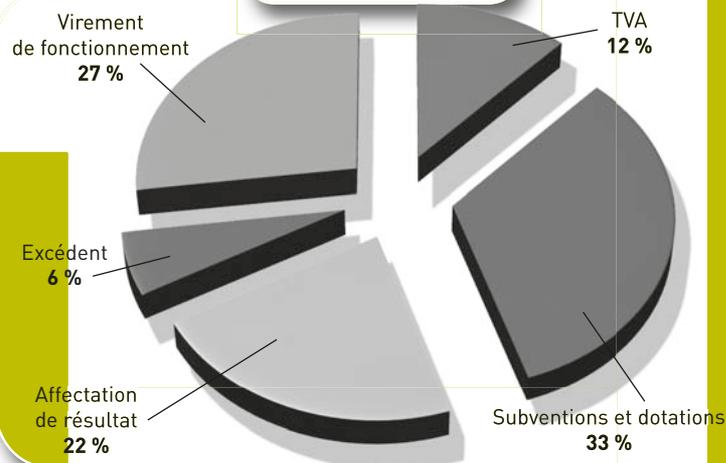
SECTION INVESTISSEMENT

Dépenses



Dépenses
334 € par habitant

Recettes



Un programme d'investissement conséquent

Le principal projet concerne l'extension et l'aménagement de la cantine scolaire (143320 €).

Parmi les autres travaux retenus, notons des travaux de voirie rue du Pressoir, la poursuite des travaux d'électrification et l'aménagement du contournement par la ZA de l'Étournel. Le chemin piétonnier le long du CD 35 reste à réaliser. Des crédits ont été affectés pour le remplacement d'un véhicule et du matériel informatique (école et secrétariat). Ce programme sera réalisé sans contracter d'emprunt.

Subventions accordées aux associations par la commune

Cette année, toutes les subventions ont été maintenues.

Espace Nature Isère	855 €
Amicale boules	285 €
Amicale des donneurs de sang	76 €
A.C.C.A.	95 €
Club de l'âge d'or	295 €
Comité des fêtes	285 €
I.M.P. section Vinay	86 €
M.J.C Fonctionnement	3 183 €
M.J.C. Activités	4 227 €
M.J.C. Feu de la St Jean	1 045 €

Restos du cœur de St Marcellin	190 €
Sou des écoles	2000 €
Souvenir français	29 €
U.M.A.C.	38 €
Union sportive Albinoise (Rugby)	3 325 €
Union sportive Albinoise (pour école de rugby enfants -14 ans)	330 €
M.J.C. (pour section badminton enfants 14 ans)	210 €
Autres dotations jeunes - MJC	905 €
TOTAL	17 459 €



Opération Job Dating Alternance

Une opération Job Dating "spécial alternance" se tiendra le 25 avril prochain, à la Maison des associations de 9h30 à 12h30 au 9 rue du Colombier à Saint Marcellin. (sur inscription) Le Syndicat Mixte Pays du Sud-Grésivaudan, la Maison de l'Emploi, la Mission Locale Pays du Sud-Grésivaudan, Pôle Emploi Saint Marcellin, et AGEFOS-PME s'associent afin de soutenir l'emploi des jeunes et des adultes et permettre aux entreprises du territoire de répondre à leurs besoins de recrutement.

Quels objectifs?

- Permettre aux entreprises du territoire de recruter des candidats pour des contrats en alternance (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation).
- Permettre aux candidats en recherche de contrat en alternance de convaincre leur futur employeur de façon originale, directe et rapide.

Candidats : comment participer ?

Pré inscription et Présélection auprès de



- MISSION LOCALE PAYS DU SUD-GRESIVAUDAN réseau emploi des 16-25 ans
Maison de l'Economie 7 rue du Colombier BP 63
38162 Saint-Marcellin Cedex - *Brigitte COLIN / Séverine HEBERT* 04 76 38 83 42
- Pôle emploi agence de St Marcellin
4 rue de la fontaine 38160 Saint-Marcellin
ale.38016@pole-emploi.fr et par fax 04 76 64 86 76

Entreprises : Comment diffuser les offres d'emploi ?

Les Entreprises sont invitées à déposer leurs offres d'emploi jusqu'au 12 avril en prenant contact avec :

- MISSION LOCALE PAYS DU SUD-GRESIVAUDAN réseau emploi des 16-25 ans
Severine HEBERT / Brigitte COLIN
- par téléphone : 04 76 38 83 42
- par mail : severine.hebert@pays-saint-marcellin.fr ou brigitte.colin@pays-saint-marcellin.fr
- Pôle emploi agence de St Marcellin
Joëlle BERTHALON - ale.38016@pole-emploi.fr et par fax 04 76 64 86 76

Et aussi Job dating du Pays Voironnais le mercredi 23 mai à 14 h à Tremplin Sport Formation Domaine de la Brunerie - 180 boulevard de Charavines à Voiron. Pour plus d'informations, contacter **la Maison de l'Emploi : 04.76.93.17.18**



Recycl'eco

Récupère, démantèle, valorise.

- Collecte à domicile et en entreprise
- Valorisation des matières et des objets
- Vente en magasin à bas prix

Un acte concret pour :

- Préserver l'environnement
- Limiter ensemble les tonnages à l'enfouissement
- Créer des emplois solidaires
- Réduire les coûts de traitement pour la collectivité

Horaires d'ouverture :

Atelier Recycl'Eco

(collecte, démantèlement, valorisation)

Mardi, vendredi, samedi de 9h-12h et 13h30-17h
Lundi, mercredi, jeudi 13h30-17h

Magasin « Recycl'Eco »

Vendredi 9h-12h et 13h30-17h
Samedi 9h-12h

info@pa-iss.net
Tél : 04 57 33 50 01

Permanence accueil handicap

L'Association **ARIA 38** en partenariat avec le Conseil Général de l'Isère assure des Permanences d'Accueil au service des adultes et des enfants en situation de handicap (quel que soit le handicap).

Vous y trouverez une écoute, des conseils, des informations sur les dispositifs et les démarches à entreprendre, une aide pour construire votre projet de vie, une aide au remplissage des dossiers.

Ces permanences (accueil gratuit et confidentiel) s'adressent aussi aux familles et aux proches, cherchant des renseignements. Sur le territoire Sud Grésivaudan, elles ont lieu à la :

- [Maison du Conseil Général, Avenue Jules David - 38160 St Marcellin](#) les mercredis matin et les 2ème et 4ème mercredis après-midi de chaque mois.



- [Mairie de Vinay, Place de l'Hôtel de Ville, 38470 Vinay](#) les 1er et 3ème mercredis après- midi de chaque mois.

Pour prendre rendez-vous avec l'assistante sociale chargée de cette mission, téléphonez au : 06.27.82.02.58 ou au secrétariat de l'association **ARIA38 : 04.76.38.05.85**

Les humeurs d'Alby Lanoix

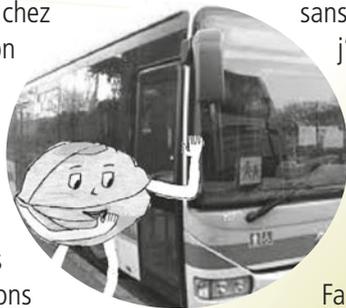
V'là enfin du mieux dans les transports en commun.....

J'peux enfin me rendre chez mon toubib à Voiron sans mettre 2 plombs.

Depuis le mois de septembre en moins de 50 mn, on peut aller chercher une bonne

Chartreuse sans se geler les arpions entre 2 correspondances.

Ça devient plus intéressant de laisser la voiture au garage,



on évite la fatigue, les prunes sur les parebrises, sans compter les pépettes que j'économise vu le prix du kérosène et on fait un geste pour Dame Nature ! On peut même en profiter pour lier connaissance, ce qui permet de joindre l'utile à l'agréable.

Faites comme moi, prenez les transports en commun.

A bon entendeur, Salut
Signé Alby Lanoix

Transports par cars Importantes améliorations des correspondances vers Voiron :

Le travail mené depuis plusieurs années avec le Conseil Général et le Pays Voironnais vient d'être couronné de succès :

Depuis le 1er septembre 2011, il est plus facile d'aller et de revenir de Voiron en car via la ligne A : Tullins Voiron. Il y a maintenant à Fures depuis la ligne 5200 : St Marcellin Grenoble quatre correspondances possibles à l'aller le matin et cinq au retour.

Le détail des horaires des 3 lignes et les correspondances vers Voiron sont visibles en page transports du site internet de la mairie (Fiches horaires disponibles dans les mairies sur le parcours).

Inscriptions scolaires 2012 - 2013



Les inscriptions scolaires concernent les enfants nés en 2009 et les nouveaux arrivants.

Vous devez tout d'abord vous présenter à la Mairie (lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi de 8h30 à 11h30) muni :

- d'un justificatif de domicile,
- du carnet de santé,
- du livret de famille,
- du certificat de radiation de l'ancienne école (si déménagement).

L'inscription se poursuivra à l'école les jeudis 05 et 26 avril 2012

de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30.

Ou sur Rendez-vous au 04 76 64 72 83

Ou 04 76 64 37 98



**Nouvelle gérante
au bar du COIN !**



Depuis quelques semaines vous avez pu remarquer des affichettes « *Changement de propriétaire* » sur les vitrines du Bar du Coin...

Marie-Noëlle VIEGAS, vinoise depuis 1970 a en effet pris la succession de Georgette. La cinquantaine, maman de 2 grands enfants et jeune mamie d'adorables jumelles, Marie-Noëlle est une femme dynamique, souriante, chaleureuse, avenante, bavarde et pleine d'humour... bref, les qualités idéales pour tenir ce genre de commerce. Encore en activité pour le moment à la maison de retraite du Château de Vinay (6 heures par jour), Marie-Noëlle n'ouvre par conséquent son bar qu'en fin d'après-midi (de 16h à 20h en semaine) et tous les week-ends (samedi et dimanche).

Avec l'arrivée des beaux jours, prenez le temps de vous arrêter un moment sur la terrasse de Marie-Noëlle pour savourer un petit verre dans une ambiance décontractée et pleine de gaieté...

Aller vers Voiron : (Correspondances à Fures en heures de pointes uniquement : voir les autres horaires sur les sites respectifs).

5200 Départ de l'Albenc	Arrivée à Fures	Attente mn	Ligne A départ de Fures	Arrivée à Voiron gare
6h25	6h43	11	6h54	7h19
6h50	7h05	7	7h12	7h33
7h05	7h21	1	7h22	7h50
8h02	8h18	9	8h27	8h52
13h00	13h15	7	13h22	13h47
16h35	16h48	4	16h52	17h20

Retour de Voiron : (Correspondances à Fures en heures de pointes uniquement : voir les autres horaires sur les sites respectifs)

Ligne A Départ Voiron gare	Arrivée à Fures	Attente mn	5200 départ de Fures	Arrivée à l'Albenc
16h15	16h37	8	16h45	17h03
17h15	17h37	1	17h38	17h53
17h45	18h07	3	18h10	18h24
18h15	18h37	1	18h38	18h50
19h00	19h22	4	19h26	19h40



Interview de Christian Mathieu nuciculteur et conseiller municipal La production de Noix de Grenoble à l'Albenc.

Suite de l'article sur la noix

Vous vous posez des questions sur votre environnement. Pour consolider vos connaissances de ce milieu, Christian Mathieu nous propose un petit article sur le thème : **mieux connaître pour mieux comprendre.**

Que pouvez-vous nous dire sur le Noyer ?

Le noyer est un arbre rustique qui demande peu d'interventions phytosanitaires ; toutefois, les standards souhaités par les consommateurs impliquent un investissement considérable du nuciculteur pour obtenir des fruits de très grande qualité et une production régulière.

Quels sont les principaux problèmes que vous rencontrez ?

Pour pouvoir vivre de notre métier, nous devons lutter contre les maladies et autres ravageurs. Nous nous appuyons d'une part sur un bulletin d'avertissement rédigé par des techniciens spécialisés dans le noyer et d'autre part sur de nombreuses observations personnelles qui nous guident dans nos interventions et choix techniques.

Quelles sont ces maladies ou ravageurs et comment protéger les fruits ?

Il est effectivement nécessaire de les protéger car différentes maladies peuvent les toucher, notamment :

L'Anthraxnose :

Ce champignon fait tomber les feuilles, pénalise le calibre des fruits de l'année et la formation des bourgeons à fruits de l'année suivante. Les producteurs broient les feuilles d'hiver car le champignon se conserve sur les feuilles mortes : cela évite très souvent un traitement.

La Bactériose :

Cette bactérie fait tomber les fruits, provoquant une tache noire. La protection des arbres se fait uniquement en période de risques de pluie, en mai avec de la bouillie bordelaise (produit utilisé en agriculture biologique également)

Le Carpacapse :

Il s'agit du même ver qui attaque la pomme. Les producteurs piègent les papillons afin de savoir quand intervenir. (juin et août)

La mouche du brou :

D'origine américaine, c'est un parasite pour lequel la lutte est

obligatoire. Des pièges jaunes permettent de piéger la mouche et de déterminer les lieux et dates de traitement (juillet août).

La Cochenille :

Depuis peu ce ravageur s'attaque aux bourgeons à fruits et les dessèche. Aussi devons nous intervenir avec une huile blanche utilisée en agriculture biologique au mois de mars pour empêcher le développement de cet insecte.

Nous devons protéger les arbres, souvent tôt le matin ou le soir car ce sont les périodes les plus propices (moins de vent).

Quels sont vos autres tâches tout au long de l'année ?

Nous avons à effectuer **la taille des arbres et le remplacement des noyers** morts plutôt en hiver de novembre à mars, puis en avril nous procédons à **la fertilisation**. D'avril à septembre, il y a la tonte, il faut entretenir l'herbe sous le verger. Nous avons également recours à **l'irrigation**.

Et pourquoi l'irrigation ?

L'agriculteur doit s'assurer de la régularité de la récolte au vu du climat très variable il doit anticiper les années sèches. En général, les agriculteurs font appel à du matériel d'irrigation peu gourmand en eau (petits jets entre les arbres, le déclenchement se fait grâce à des sondes dans le sol)

Quel est le moment de la récolte ?

Nous récoltons en septembre et octobre. C'est le moment crucial pour les exploitations. C'est la période des journées longues pour effectuer le travail le plus rapidement possible et offrir une qualité irréprochable. Les fruits mûrs doivent être vite récoltés, lavés, séchés, triés.

Avant de conclure, vous voulez préciser une dernière chose ?

La récolte est le revenu de l'agriculteur. Glaner des noix, c'est amputer ce revenu. La pelouse sous les arbres est une nécessité pour le producteur : le ramassage est efficace sur sol parfaitement plat et bien tondu. Il faut donc éviter de traverser les vergers avec des motos, quads, 4x4 qui forment des trous et pénalisent la récolte.

Attention aussi aux arroseurs : ils sont particulièrement fragiles et demandent un gros travail de suivi par les agriculteurs.

Et pour conclure, parlez nous de votre rôle de conseiller municipal :

J'effectue mon premier mandat en tant que conseiller municipal. Je trouve cela très enrichissant. La vie de la commune me tient à cœur. Il y a une bonne ambiance au sein du conseil.

Je fais par ailleurs partie du conseil d'administration de la Station expérimentale nucicole (Senura) à Chatte. Je m'occupe d'une organisation de producteurs (APING) dont je suis le président et je fais du vélo au cyclo-club de l'Albenc. Comme vous pouvez le constater, mon planning est bien chargé !

Bravo les Fox !!!

Challenge du Grand Sud Est (Rhône Alpes P.A.C.A.)

Roller acrobatique à Nîmes

le 18 mars 2012

Une équipe en or, qui a particulièrement brillé ce jour-là : Bastien Ressot gagne l'or en hauteur pure en benjamin. Léane Ressot revient avec l'orenblader cross et le bronze en style slalom en poussine.

Fantine Mathieu touche l'argent en speed slalom en poussine. Arsène Caulier Téodori termine avec 3 médailles d'argent en hauteur pure, en speed slalom, et en blader cross en catégorie poussin.

Un grand bravo aux médaillés,
et à leurs entraîneurs Seb et Goulwen !



L'équipe rédactionnelle :

Henri Cazes, Françoise Givord, Christelle Guionneau, Daphnée Lebon, Cheryl Rolland, Ghislaine Zamora.